

Conseil Régional Languedoc-Roussillon
Session du 26 juin 2008
Vœu relatif au maintien et au développement des
activités industrielles et aéroportuaires
à la Base aéronavale de Nîmes (BAN)

Dans le cadre de la révision générale des politiques publiques et de la réforme de la Défense, le Gouvernement a annoncé la fermeture de la Base aéronavale de l'aéroport civil de Nîmes.

Cette fermeture aurait de lourdes conséquences sur l'emploi dans le Gard et pour le développement économique du Languedoc-Roussillon. Au-delà des emplois directs militaires qui seraient transférés, elle entraînerait la fermeture d'entreprises de haute technicité et la perte de 5.000 emplois indirects sur l'agglomération nîmoise.

De plus, la Base aéronavale de Nîmes assure des missions de prévention et de secours pour le Gard et plus largement pour le Sud de la France. Ces personnels du Ministère de la Défense basés dans le Gard sont habilités à la recherche des pollueurs en mer et interviennent pour le soutien et le ravitaillement de la sécurité civile dans la lutte contre les incendies.

De par son infrastructure exceptionnelle, sa tour de contrôle, ses équipements et sa piste rénovée (pouvant accueillir des longs courriers), la Base aéronavale de Nîmes participe à la compétitivité économique du territoire.

Soucieuse du développement de ses territoires, la Région Languedoc-Roussillon souhaite mettre en réseau les aéroports de Nîmes et de Montpellier afin de créer un grand aéroport Sud de France.

A l'heure où le rapprochement avec les pays de la Méditerranée et du Proche-Orient est engagé, où les échanges avec la Chine et l'Inde se développent, la Région s'est en effet engagée dans une stratégie aéroportuaire régionale. Celle-ci, en cohérence avec le développement ferroviaire engagé (LGV notamment), doit favoriser un nouvel équilibre du territoire régional.

La Région Languedoc-Roussillon refuse une fermeture de la Base aéronavale de Nîmes qui aurait de lourdes conséquences économiques et qui affaiblirait les services de prévention et de secours en Languedoc-Roussillon.